

# LE CANADA

DEUXIÈME ANNÉE—NUMÉRO 23

JEUDI, 29 JANVIER 1880

Rédacteur en chef  
**JOSEPH TASSÉ**

Les manuscrits déposés ne sont pas rendus

Edition Quotidienne  
Un an, payable d'avance.....\$4.00  
Payable dans le cours de l'année.....5.00

Edition Hebdomadaire  
Un an, invariablement payable d'avance.....\$2.00

BUREAUX—No. 445, rue Sussex, Ottawa, et No. 70, rue Albert, Hull.

Administrateur  
**O. D. THÉRIAULT**

Les lettres et envois non affranchis sont refusés

## Municipalité Solaire de Notre Dame de Hull.—Continué

Norbert Charon, Journalier,  
Un lot de Village situé en la Cité de Hull, connu comme faisant partie de la moitié du lot No 8 du bloc H, borné à l'ouest par la rue Britannia, en arrière par une partie du lot No 1, borné au sud par la rue Chamberlin, et au nord par l'autre moitié du dit lot No 8 du dit bloc H, contenant 33, pieds sur 99, avec maison érigée ci-dessus.  
Endetté.....\$12.55

Sévère Chantillon Menuisier,  
Un lot de Village situé en la Cité de Hull, connu et borné comme suit, à l'est par le chemin du Roi, au sud par la rue Chamberlin, à l'ouest par Procud Leduc, au nord par une partie du lot No 2, contenant 66 pieds sur 66 plus ou moins, avec bâtisses érigées ci-dessus.  
Endetté.....\$6.95

Procud Leduc, Commis,  
Un lot de Village situé en la Cité de Hull, connu comme faisant partie d'un tiers du lot No 1 du bloc B, sur le côté nord de la rue Chamberlin, étant 33 pieds de largeur sur la dite rue Chamberlin et 66 pieds de profondeur, borné en front par la rue Chamberlin en arrière par une partie du lot No 2, d'un côté par le lot No 8 et de l'autre côté par Sévère Chantillon.  
Endetté.....\$4.10

Jean Baptiste Rieher, Gentilhomme,  
Un lot de Village situé en la Cité de Hull, connu et borné comme suit, à l'est par la réserve de la Cour au sud par Pierre St. Jean, à l'ouest par la rue principale, au nord par Olympe Desjardins, contenant 494 pieds sur 744 plus ou moins.  
Endetté.....\$14.90

Andrew Drummond Gérant, Daniel S. Eastwood syndic officiel et George Hay marchand propriétaires des lots et partie de terrain situé dans la Cité de Hull, dans le 5<sup>em</sup> rang connu d'après le plan de James McArthur arpenteur provincial borne comme suit: commençant à l'impoté une distance de 50 chaînes, dans une direction nord à l'entrée du vieux canal une distance de trois chaînes, le long de la rivière Gatineau une distance de huit chaînes, sur le cours nord 30° ouest astronomique met un poteau sur d'une barrière distance une chaîne et 25 chaînes, dans une direction nord de l'entrée du nouveau canal de la en droite ligne sur le cours sud 39° ouest astronomique une distance de 17 chaînes et vingt chaînes de manière à reformer une boutique de forges, une cuisine et une chambre à coucher au coin d'une clôture en planches, dans une direction nord 70chaînes à un arbre auquel est attaché un boom de la suivante: le cours du dit boom au bas d'un lac ou étang sur le cours sud 12° est une distance de vingt trois chaînes plus ou moins à un pier auquel est attaché l'autre extrémité du dit boom à la sortie du vieux canal, de la dans une direction est du dit lac ou étang le long d'une clôture en planche déjà mentionnée et érigée par le gouvernement sur le cours nord 5° est astronomique au lieu de départ, avec une moulin à scie et autres dépendances ci-dessus érigés.  
Endetté.....\$278.95

William Carry, Journalier,  
Un bloc de terrain connu comme le bloc I, contenant les lots No 1 et 2 formant une portion du lot No 6 du 3<sup>em</sup> rang dans la Cité de Hull, et connue par un plan fait par John Johnson arpenteur provincial borne au nord par le chemin macadamisé, au sud par une rue tracée sur le dit plan du nom de Louise, à l'est par la rue Augusta du dit plan, à l'ouest par la rue Victoria du dit plan, commençant à un poteau planté à l'intersection du côté est de la dite rue Augusta et le côté sud du dit chemin macadamisé distance de la ligne de division entre les lots 6 et 7 du dit rang trois de la dite Cité de Hull huit chaînes et 90 chaînes (de Gunter chaîne) 6 mesures perpendiculaire, et de la dans une direction le long du dit chemin macadamisé une distance de six chaînes (Gunter chaîne) mesure perpendiculaire à la rue Augusta sur la ligne à la rue Louise contenant trois arpents et huit dixième mesure anglaise plus ou moins.  
Endetté.....\$9.26

Charles Vaehon, alias Robert Journalier,  
Un lot de terre ou emplacement de Village situé en la Cité de Hull formant partie du lot No 2 dans le troisième rang, le dit lot formant partie du bloc G, connu d'après le plan qui a été fait de subdivision du dit bloc G, et déposé au bureau d'enregistrement du Comté d'Ottawa, le dit lot faisant partie de la moitié nord du lot No 7 et de l'autre côté au nord par une rue, à l'est par la rue Augusta du dit plan, à l'ouest par un autre lot No inconnu, contenant 33 pieds sur 97 avec les bâtisses érigées ci-dessus.  
Endetté.....\$13.35

François Chérier, Journalier,  
Un lot de terre situé en la Cité de Hull connu comme suit borné à l'est par la rue Kent, au sud par François Sauriol, à l'ouest par Magloire Carrière à l'est par Jacques Chérier contenant 164 pieds sur 70 plus ou moins avec maison érigée ci-dessus.  
Endetté.....\$3.00

Jacques Chérier, Journalier,  
Un morceau de terre situé en la Cité de Hull connu comme suit; borné à l'est par la rue Kent au sud par François Chérier à l'ouest par une partie du morceau de terre de Magloire Carrière au Nord par Dosthé Clairoux contenant 164 pieds sur 70 plus ou moins avec maison érigée ci-dessus.  
Endetté.....\$3.15

## School Municipality of Notre Dame de Hull.—Continué

Norbert Charon, Yeoman,  
A Village lot situated in the City of Hull, known as forming part of the half of lot No. 8 of Block H, bounded westerly by Britannia street, in rear by part of lot No. 1, southerly by Chamberlin street, and northerly by the other half of said lot No. 8, of said Block H, containing 33 feet by 99 feet, with one house thereon erected.  
Indebted.....\$12.55

Sévère Chantillon, Carpenter,  
A Village lot situated in the City of Hull, known and bounded as follows, easterly by the King's road, southerly by Chamberlin street, westerly by Procud Leduc, northerly by part of lot No 2 containing 66 feet by 66 feet more or less, with buildings thereon erected.  
Indebted.....\$6.95

Procud Leduc, Clerk,  
A Village lot situated in the City of Hull, known as forming part of one third of lot No 1 of Block B, on the north side of Chamberlin street, being 33 feet in width on the said Chamberlin street, and 66 feet in depth, bounded in front by Chamberlin street, in rear by part of lot No 2, on one side by lot No 8 and on the other side by Sévère Chantillon.  
Indebted.....\$4.10

Jean Baptiste Rieher, Gentleman,  
A Village lot situated in the City of Hull, known and bounded as follows, Easterly by the Court Reserve, southerly by the Pierre St. Jean, westerly by Main street, northerly by Olympe Desjardins containing 494 feet by 744 more or less.  
Indebted.....\$14.90

Andrew Drummond, manager, Daniel S. Eastwood Official Assignee and George Hay, merchant proprietors of lots and parcels of lots situated in the City of Hull, in the fifth range, known according to plan of James McArthur, provincial land surveyor, bounded as follows: commencing at a post distance fifty links in a northerly direction from the entrance of the old canal, a distance of three chains and thence chained along the West Bank of the Gatineau River a distance of eight chains on the course north 30° West astronomically to the south post of a Gate distance one chain and twenty-five links in a northerly direction from the entrance of the new canal thence in a straight line on the course south 39° West astronomically a distance of seventeen chains and twenty links so as to include a blacksmith's shop, cook shop and sleep house to the corner of a board fence distant in a northerly direction seventy links from a tree to which a boom is attached thence following the course of said boom down a lake or pond on a course south 12° east a distance of twenty three chains more or less to a pier to which the other extremity of said boom is attached nearly opposite the outlet of the old canal, thence in an easterly direction to the eastern bank of said lake or pond and along a board fence already mentioned and erected by Government on the course north 5° East astronomically to the place of beginning, together with a saw-mill and other buildings erected thereon.  
Indebted.....\$278.95

William Carey, Yeoman,  
One block of land known as block I, containing lots No 1 & 2, forming a portion of lot No 6 of the third range in the City of Hull, and known as per plan made by John Johnson, provincial land surveyor, bounded northerly by the macadamized road, southerly by a street shown on said plan named Louise, westerly by Augusta street, of said plan, easterly by Victoria street of said plan, commencing at a post planted at the intersection of the east side of said Augusta street and at the south side of the said macadamized road distant from the line of divisions between the lots 6 & 7 of the said range three of the said City of Hull eight chains and 90 links (Gunter chain) six perpendicular measures, and thence in a direction along the said macadamized road a distance of six chains (Gunter chain) perpendicular measure to Augusta street on the line to Louise street, containing three arpents and eight tenths of an arpent, English measure, more or less.—Indebted.....\$9.26

Charles Vaehon alias Robert, Yeoman,  
A lot of land or emplacement situated in the City of Hull, forming part of lot No 2 in the third range, the said lot forming part of Block G, known as per plan made of the subdivisions of said Block G, and deposited in the Registry Office of the County of Ottawa, the said lot forming part of the north half of lot No 6 and on the other side northerly by a street, easterly by a lot No unknown, westerly by another lot No unknown, containing 33 feet by 97 feet, with the buildings thereon erected.  
Indebted.....\$13.35

François Chérier, Yeoman,  
A lot of land situated in the city of Hull, known as follows, bounded easterly by Kent street, southerly by François Sauriol westerly by Magloire Carrière, easterly by Jacques Chérier, containing 164 feet by 70 feet more or less, with one house thereon erected.  
Indebted.....\$3.00

Jacques Chérier, Yeoman,  
A parcel of land situated in the city of Hull, known as follows, bounded easterly by Kent street, southerly by François Chérier, westerly by part of the piece of land of Magloire Carrière, northerly by Dosthé Clairoux, containing 164 feet by 70 feet more or less, with one house thereon erected.  
Indebted.....\$3.15

## Municipalité Solaire de Notre Dame de Hull.—Continué

Charles Rochon, Journalier,  
Une maison en bois d'une étage situé en la Cité de Hull, sur la rue Alma occupant le lot de terre borné à l'est par la dite rue Alma, au sud par George Hardy à l'ouest par W. E. Brown au nord par Charles Diotte.  
Endetté.....\$16.50

Jean Baptiste Perras, Journalier,  
Une maison en bois d'une étage et demi situé en la Cité de Hull sur la rue Britannia, occupant le lot de terre qui est borné à l'est par la dite rue Britannia au sud par Dme. Jean George Lebel à l'ouest par Dme. Augustin Désabrais, et au nord par Hector Lpoiné.  
Endetté.....\$9.02

Jean Marie L'Ecuyer, Boulanger,  
Une maison en bois d'une étage situé en la Cité de Hull sur la rue Autum occupant le lot de terre borné à l'est par un lot vacant au sud par une coulée à l'ouest par William H. Lyons au nord par la dite rue Autum.  
Endetté.....\$2.83

Edmond Limoges, Menuisier,  
Une maison en bois à deux étages situé en la Cité de Hull, aux coins des rues Charles & Hannah, occupant le lot de terre borné à l'est par Hilaire Jolicoeur à l'ouest par la rue Hannah, au sud par Felix Legault au nord par la dite rue Charles, et les autres bâtisses érigées ci-dessus.  
Endetté.....\$9.81

Patrick Baskerville, George Henry Baskerville, et William Joseph Baskerville, épiciers,  
Deux maisons en bois situées en la Cité de Hull sur la rue Eglise occupant le même lot de terre borné comme suit: à l'est par une maison d'école au sud par la dite rue Eglise au nord par les lots de Francis Martin et Joseph Gagnon à l'ouest par Thomas Kelly, ainsi que les autres bâtisses érigées sur le dit lot.  
Endetté.....\$18.60

Dme. Veuve Gabriel Barbeau,  
Une maison en bois d'une étage situé en la Cité de Hull sur la rue Chaudière, occupant le lot de terre connu comme suit, borné à l'est par William H. Lyons au sud par la dite rue Chaudière à l'ouest par Dme. Martin Butler, au nord par John W. Broadhead ou autres ainsi que les autres bâtisses érigées sur le dit lot.  
Endetté.....\$4.65

Jean Larose, Journalier,  
Une maison en bois d'une étage situé en la Cité de Hull, aux coins des rues Albion & Victoria occupant le lot de terre connu et borné comme suit, à l'est par la rue Albion au sud par Octave Boucher à l'ouest par le Mill Creek au nord par Joseph Perras avec les autres bâtisses érigées sur le dit lot.  
Endetté.....\$6.35

Joseph Bergevin, épicier,  
Une maison en bois d'une étage et demi situé en la Cité de Hull, sur la rue Brewery, occupant le lot de terre connu et borné comme suit, à l'est par la dite rue Brewery au sud par Octave Boucher à l'ouest par le Mill Creek au nord par Joseph Perras avec les autres bâtisses érigées sur le dit lot.  
Endetté.....\$6.35

Augustin Richard, Journalier,  
Une maison en bois d'une étage situé en la Cité de Hull, sur la rue Inkerman occupant le lot de terre connu et borné comme suit, à l'est par la dite rue Inkerman au sud par F. M. Perras à l'ouest par W. R. F. Landrum au nord par Pierre Rochon.  
Endetté.....\$6.55

Clement Jodoin, Journalier,  
Une maison en bois d'une étage situé en la Cité de Hull, sur la rue Ottawa, occupant le lot de terre connue et borné comme suit à l'est par Jean Baptiste Laffamme au sud par la dite rue Ottawa à l'ouest par la rue Britannia au nord par Hormidas St. Denis.  
Endetté.....\$8.06

**J. O. ARCHAMBAULT,**  
Hull 7 Janvier, 1880.

## Municipalité Solaire de Notre Dame de Hull.—Continué

Charles Rochon, Yeoman,  
One building one story high situated in the City of Hull on Alma street, upon a lot of land bounded easterly by said Alma street, southerly by George Hardy, westerly by W. E. Brown, northerly by Charles Diotte.  
Indebted.....\$16.50

Jean Baptiste Perras, Yeoman,  
One building one story and one half high situated in the City of Hull on Britannia street, upon the lot of land bounded easterly by said Britannia street, southerly by Dme Jean George Lebel, westerly by Dme Augustin Désabrais and northerly by Hector Lpoiné.  
Indebted.....\$9.02

Jean Marie L'Ecuyer, Baker,  
One wooden building one story high, situated in the City of Hull on Autum street, upon the lot of land bounded easterly by a vacant lot, southerly by a gully, westerly by William H. Lyons and northerly by the said Autum street.  
Indebted.....\$2.83

Edmond Limoges, Carpenter,  
One wooden house two stories high situated in the City of Hull at the corner of Charles & Hannah streets, upon the lot of land bounded easterly by Hilaire Jolicoeur, westerly by Hannah street, southerly by Felix Legault and northerly by said Hannah street and other buildings thereon erected.  
Indebted.....\$9.81

Patrick Baskerville, George Henry Baskerville, and William Joseph Baskerville, Grocers,  
Two wooden houses situated in the City of Hull, on Church street, upon that lot of land bounded as follows, easterly by a school house, southerly by said Church street, northerly by the lots of Francis Martin and Joseph Gagnon, westerly by Thomas Kelly with the other building thereon erected.  
Indebted.....\$18.60

Dme. Widow Gabriel Barbeau,  
One wooden house one story high situated in the City of Hull on Chaudière street, upon the lot of land known as follows, bounded easterly by William H. Lyons, known by Chaudière street, westerly by Dme. Martin Butler, northerly by John W. Broadhead or others, with the other buildings thereon erected.  
Indebted.....\$4.65

Joseph Larose, Yeoman,  
One wooden house one story high situated in the City of Hull, at the corner of Albion and Victoria streets, upon the lot of land known and bounded as follows, easterly by Albion street, southerly by said Victoria street, westerly by Francois Veclon and northerly by Francois Galetand.  
Indebted.....\$10.75

Josiah Bergevin, Grocer,  
One wooden house one story and one half high, situated in the City of Hull on Brewery street, upon the lot of land known and bounded as follows, easterly by said Brewery street, southerly by Octave Boucher, westerly by the mill creek, northerly by Joseph Perras with the other buildings thereon erected.  
Indebted.....\$6.35

Augustin Richard, Yeoman,  
One wooden house one story high situated in the City of Hull on Inkerman street, upon the lot of land known and bounded as follows, easterly by the said Inkerman street, southerly by F. M. Perras, westerly by W. R. F. Landrum, northerly by Perre Rochon.—Indebted.....\$6.55

Clement Jodoin, Yeoman,  
One wooden house one story high situated in the City of Hull, on Ottawa street, upon the lot of land known and bounded as follows, easterly by Jean Baptiste Laffamme, southerly by the said Ottawa street, westerly by Britannia street northerly by Hormidas St. Denis.  
Indebted.....\$8.06

**J. O. ARCHAMBAULT,**  
Hull, 7th January, 1880.

## Librairie CANADIENNE.

**F. X. MICHAUD,**  
LIBRAIRE.

Livres d'histoire, de prières, d'école, ROMANS INTERESSANTS. Objets de piété, de fantaisie, images, etc., etc.

**F. X. MICHAUD,**  
RELIEUR ET REGLEUR.

Livres de comptes de toute espèce et de toute dimension, cahiers pour les écoles, etc., etc. Vieux livres et musique reliés avec goût et à des PRIX TRÈS MODERES. Une visite est sollicitée.

**F. X. MICHAUD,**  
462, Rue SUSSEX,  
OTTAWA.

6 septembre 1879. 1 an.

**Alex. Mortimer.**  
Papeterie, Reliure, Manufacture de livres de comptes, Gravure sur pierre et sur cuivre, IMPRIMERIE.

**O. V. GREENB,**  
Directeur du département lithographique. Ordres exécutés avec promptitude et de la manière la plus soignée.

**ALEX. MORTIMER.**  
194, 196 et 198 Rue SPARKS.  
Ottawa, 22 juillet 1879. 1 an

**Merveilleuse invention.**  
LITHOGRAM PATENTÉ DE JACOB  
Breveté le 16 juillet 1879.

TEMPS, ARGENT ET TRAVAIL DE SAUVÉ. 10 impressions à la minute. Au-dessus de 50 impressions à 5 fois. Presse, rotatives, tampons ou batteries sont utiles. Le procédé est si simple qu'un enfant peut le travailler. Indispensable pour Syndics officiels, Avocats, Architectes, Géomètres, Banquiers, Marchands et autres.

Ces appareils sont de la dimension des cartes postales, des billets, des lettres et papiers d'affaires, et coûtent respectivement \$2.50, \$5, \$7, et \$9.

**J. M. JACOB,** Breveté, 457 rue Saint-Paul, Montréal, EN VENTE CHEZ James Hope et Cie AGENTS à OTTAWA. Ottawa, 20 août 1879. 1 an.

**Napoleon Audette**  
BARBIER COIFFEUR,  
No. 255 1/2 RUE WELLINGTON,  
VISA-VIS  
L'Hotel "Royal Exchange."  
(CIGARES, Tabac et Pipes de première qualité constamment en mains, Ottawa, 26 Dec. 1878. 1 an

## FEUILLETON

**Anna Dieu-le-Vent**  
RÉCIT  
DU TEMPS DES FLIBUSTIERS

PAR  
**AUGUSTE SNIEDERS.**

I  
LE TOUR À LA MODE

Bruxelles, l'élegant et coquet Bruxelles, était loin de présenter, au XVII<sup>e</sup> siècle, l'aspect splendide et l'étendue dont cette ville est fière aujourd'hui. Mais déjà, même à cette époque, on constatait cette fièvre de luxe et de clinquant qui le tourmente actuellement. Ce qui distinguait surtout le Bruxelles de ce temps-là, c'était un mélange de diamants et de strass, de véritable opulence et de contrebande, cette rage d'imiter en tout Paris, régulateur immémorial de la mode et du bon ton. Alors, comme au XIX<sup>e</sup> siècle, Bruxelles singait la grande cité.

Bruxelles sacrifiait sans pitié son caractère national à je ne sais quel esprit fatal d'imitation. Au XVII<sup>e</sup> siècle, Bruxelles, encore enterré dans une ceinture de fortifications, arrêta ses faubourgs actuels aux portes monumentales dont nous retrouvons encore quelques-unes cachées parmi les habitations.

En été, les boulevards, plantés de tilleuls ombreux et d'ormes au vert feuillage, offraient un coup d'œil particulièrement ravissant. Là, sous les grands arbres aux larges rameaux, se réunissaient, pendant la belle saison, l'élite de la société et surtout la fine fleur des gamins. Ils venaient à prendre leurs ébats, tout comme ils le faisaient habituellement le long du canal si magnifiquement planté de Bruxelles à Anvers.

C'étaient là leurs promenades favorites. On y trouvait un gazon d'une luxuriance fraîcheur, des ombres délicieuses, des arbres dans lesquels de nombreux oiseaux abritaient leurs nids, une eau limpide pour s'y baigner. Ils suivaient attentivement les exploits des pêcheurs et les prouesses des fils fervents de Nemrod; ils acclamaient le bateau-voyageur, aux riantes couleurs, traîné par un cheval et fendait doucement l'onde d'un bleu d'azur.

Ce mode de voyager passait pour très-rapide, et réunissait toutes les conditions du confort, mais il n'était point à la portée des petites bourses. Tout le monde n'avait pas quinze sols à dépenser en route, comme Monsieur de Monconys, conseiller du Roi, ses conseillers d'Etat et privé. Nous ne nous conduirons point, cher lecteur, au Palais où nous rencontrerions un gouverneur espagnol, des domestiques, des conseillers d'Etat, des hallebardiers, des courtisans des deux sexes, des monarques chamarrés de dorures, des équipages à quatre et à six chevaux. Nous préférons rester au boulevard, sous les arbres splendides où le Bruxelles moudain suit le Tour à la Mode, encore un emprunt que les bons Bruxellois ont fait à Paris.

A travers le feuillage d'une triple rangée de tilleuls, formant deux larges allées, le soleil ne pouvait darder ses rayons, ni le pluie distribuer ses gouttes. Il y régnait une agréable fraîcheur; quiconque avait, soit à cheval, soit en voiture, soit à pied, traversé le sable incandescent de la ville, s'empressait de gagner l'attrayante promenade.

Avec leur puissante envergure dans le feuillage de laquelle le zéphyr venait se jouer mollement, les arbres ressemblaient à d'immeubles éventails agités par les mains de sylphides rêveuses et somnolentes.

Dans les allées, nous voyons s'agiter une foule élégante et distinguée. Les fringants attagelés n'y manquent point; les cavaliers y font caracolent leurs montures; le reste est à pied. Les voitures montent par une avenue et reviennent par l'autre. Ingénieuses manœuvres, pour montrer toujours de face le visage des femmes! N'est-ce pas que voilà déjà une coquetterie bien raffinée? La plupart de ces dames portent un loup mystérieux, derrière lequel se jouent encore bien plus de comédies que derrière l'éventail.

Dans ces équipages pourvus de rideaux en satin rouge relevés par des cordonnets dorés, les femmes sont assises comme des reines sur leur trône. On professe pour elles un véritable culte. Nous sommes, ne l'oublions pas, à une époque où l'excès de la galanterie a dégénéré en un sensualisme effréné.

Ici brillent le satin, la soie et l'armoisin; là resplendissent les colliers de perles à sept tours, dit le poète Guillaume Ogier; plus loin s'étalent des bijoux splendides, des joyaux, ravissants, les éventails, et ces coquets petits miroirs que l'on porte à la ceinture. Bref, nous nous trouvons en présence d'un luxe tellement exagéré que messieurs les "maris", au dire du même poète, se plaignent déjà vivement:

"Ah! ces femmes! quelle peste pour les maris! Avisez-vous de leur défendre quelque chose, vous verrez le train qu'elles feront!" Absolument comme de nos jours! Mais, comme nous ne sommes pas en ce moment dans l'avenue des maris, mais bien dans celle des curieux, nous savons nous en plaindre, car nous sommes un plaisir, comédie peut-être, dans ces riches toilettes, dans ces tapageuses coquetteries féminines, dans cet assemblage harmonieux de bagues, de colliers, de bracelets. Ces loupes ont un cachet méridional, quelque chose de si provocant! Bien difficile serait-il de dire ce que veulent les beaux yeux bruns ou bleus qui scintillent à travers les ouvertures ménagées pour eux dans ces petits masques.

En même temps, la mode adopte

en plein les mouches, la poudre de Chypre et le fard. On se peint le front, les sourcils, et l'on se trace des arcs au-dessus des yeux. Et les élégants! Leur toilette bariolée est riche en nœuds et en rubans; sur leurs chapeaux flottent des plumes soyeuses, leurs larges bottes s'évasent et leurs culottes sont semées de "favours."

Mais, c'est toujours le même refrain, bien de ces coiffeuses fantaisies restent à payer dans les magasins de la rue de la Madeleine auxquels le vogue commença à s'attacher. Aussi beaucoup de ces poupées à la mode, de ces suvantes de "Vénus", comme les appelle le Père Poitiers, mettront-elles prudemment leur loup, en passant devant la demeure de leurs créanciers importuns. Quant aux auteurs et aux Valentins, tout comme à notre époque, ils préférèrent prendre une autre rue... Et Dieu sait cependant si l'effronterie est un péché invétéré chez la plupart d'entre eux!

Surtout n'allez pas vous figurer que tous ces équipages soient des voitures de maître; oh! non! Bien souvent, cette élégance est... l'ouïe! le domestique qui suit à dix pas, l'épée de monsieur est louché, et les estafettes courent

pour remplir le lugubre office de croquemorts, jusqu'à ce qu'ils aient de nouveau à faire de Pierre ou de Paul un personnage de haute volée.

Tel ne paraît pas être le cas pour les deux cavaliers, une jeune dame et un seigneur, qui montent l'avenue et attirent tous les regards.

L'amazonne est une des plus jolies femmes qu'on ait jamais admirées au Tour à la Mode. Quo d'élégance dans son maintien! Que de richesse dans sa mise! Le cheval qu'elle monte, l'un des plus beaux de l'écurie du comte Berlaymont, excite l'enthousiasme des cavaliers, des piqueurs et des maquignons. Nous avons déjà dit que l'amazonne est une jeune et belle femme. Ses traits bruns trahissent une origine méridionale; ses cheveux noirs ondulés sur ses épaules, au gré des mouvements capricieux de sa monture.

(A suivre.)

SOMMAIRE

L'HONORABLE M. WILMOT. LE DEBOISEMENT: Benjamin Sulte. ECHOS DU JOUR. LA SEMAINE FINANCIERE. SERVICES DE LA VILLE. A TRAVERS OTTAWA. FEUILLETON—ANNA DIEU-LEVEUR: Auguste Snieders. MARCHES D'OTTAWA. MARCHES ETRANGERS.

L'HONORABLE M. WILMOT

Le Globe annonce que l'honorable M. Wilmot, président du Sénat et membre du Conseil Privé, a résigné cette double charge parce que ses opinions politiques ne seraient pas d'accord avec celles du gouvernement. Comme toujours, il faut accepter cum grano salis les dires de ce journal sur les intentions ou les agissements des ministres.

Nous ne sachons pas que M. Wilmot ait offert sa démission, nonobstant l'affirmation positive du Globe. Cela ne nous surprendrait pas cependant, car il est bien connu que M. Wilmot a été victime d'un accident très grave, il y a quelque temps, qui pourrait peut-être l'empêcher de reprendre l'exercice de ses fonctions publiques. Dans ce cas, sa démission serait amenée par cette cause seule.

Nous tenons de la meilleure source que M. Wilmot ait le premier adopté un tarif protecteur au Nouveau Brunswick—est parfaitement satisfait de la politique du gouvernement, dont il est responsable au même degré que ses collègues, et que, si les libéraux comptent sur son concours pour remonter au pouvoir, il leur faudrait ajourner indéfiniment leurs chances de succès.

LE DEBOISEMENT

La plupart des anciennes paroisses de la province de Québec ont depuis longtemps chassé la forêt à des distances incroyables, vu la température de notre saison rigoureuse. Et ce qui est plus étrange c'est que l'habitant canadien qui, par la faute de ses pères, est obligé d'aller péniblement à quatre ou cinq lieues couper du bois pour chauffer sa maison, ne daigne pas profiter de l'expérience acquise à ce prix—il déboise à son tour et il enseigne à ses enfants à ravager autour d'eux, jusqu'à ce qu'il ne reste, pour les générations futures, que des déserts de plus en plus fertiles.

Dans des paroisses établies depuis quinze ans, j'ai eu connaissance de nombreuses demandes pour obtenir de nouvelles concessions de "terres à bois"—les premières sont rasées jusqu'au dernier arbre et les propriétaires n'ont plus un fagot pour chauffer leurs demeures.

Il y a telle paroisse où une forêt apparaissant tout à coup serait d'une plus grande valeur qu'un champ de blé.

Pourquoi a-t-on commis cette imprudence impardonnable de mettre partout le sol à nu? Pourquoi ne veut-on pas cesser de détruire les boisés sur tous les points du pays? Parce que le peuple, laissé à lui-même, n'agit jamais autrement. Depuis Adam il suit son égoïsme et la dangereuse devise: Après moi le déluge!

Grâce à notre manie de destruction, il ne reste pas même dans nos champs un petit groupe d'arbres pour abriter les animaux qui persistent sous l'ardeur du soleil. Les cultivateurs savent parfaitement qu'en cela ils ont tort, mais la routine...

Nous n'avons pas ces boisés qui, en Europe et dans quelques Etats de l'Union américaine, servent de barrières contre les vents trop rudes. Quelques bouquets de gros arbres s'interposeraient efficacement entre nos moissons et les assauts redoutables des vents du nord.

Tenons aussi compte de l'influence qu'exerce un massif situé au milieu des champs cultivés. Il secoue, durant la nuit, les rosées qui proviennent des réservoirs naturels placés sous ses racines. Dans les périodes de sécheresse, ce bienfait n'est pas à dédaigner, car on calcule que, par la respiration, les arbres renvoient dans l'atmosphère près du tiers de l'eau tombée sur la surface qu'ils couvrent et qui se répand ainsi à petites doses dans leur voisinage. Il y a plus, l'humidité, l'espèce de vapeur qui s'élève de cette façon et qui flotte à une distance considérable au-dessus de l'eau, brisant ce que l'on nomme le rayonnement nocturne des astres, il s'en suit que la "gelée blanche" est presque impossible dans les champs entrecoupés d'arbres.

Les fièvres endémiques sont très rares dans les régions protégées par une bonne disposition des massifs

d'arbres. Les substances odoriférantes qui s'échappent des bois à l'état naturel exercent une influence décisive sur l'air respirable de la contrée environnante.

Et les oiseaux! destructeurs des insectes qui rongent les grains sur pied, pourquoi les bannir en détruisant la forêt? Ces bandes sonores et joyeuses ne demandent qu'une chose pour nous égayer de leurs chansons et faire une guerre à mort aux ennemis de l'homme, c'est qu'on leur laisse des citadelles de feuillages, selon le mot d'un économiste, d'où elles se lancent par phalanges épaisses sur les pillards de nos récoltes.

Dans la question du déboisement, il n'y a pas que la crise du bois de chauffage ou des bois de construction à envisager, il faut aussi envisager la santé publique, on le voit.

Le mal est sensible sur toute l'étendue du pays et nous en souffrons sous diverses formes parce que le déboisement, tel que pratiqué chez nous, est une source féconde de perturbations qui, arrivées à ce point, échappent au contrôle de l'homme et portent préjudice à deux branches notables de l'économie publique: l'agriculture et l'industrie.

Les cours d'eau de l'Amérique ont subi des modifications importantes depuis la découverte de cette partie du monde. L'irrégularité des écoulements est visible dans bien des endroits, où rien de pareil ne s'est vu autrefois. Le déboisement est cause de ce désordre. On ne change pas impunément l'état de la nature. Dieu a fait toute chose utile.

La pluie qui tombe sur la forêt, glisse lentement le long des feuilles et des branches de chaque arbre, s'infiltre goutte à goutte dans le terrain spongieux qui recouvre le sol; il finit par rencontrer à peu de profondeur, la couche résistante qui l'empêche de pénétrer plus avant et qui la rejette, par mille routes régulières, vers les lits des ruisseaux et des fleuves.

Les réservoirs naturels qui se forment de la sorte, sous la forêt, sont les réservoirs quotidiens des sources, des petits cours d'eau, des rivières, de ce réseau de décharges qui aboutissent à la mer par les fleuves.

Qu'il survienne un long orage, le sol de la forêt boira d'abord abondamment l'eau du ciel; le surcroît, la plus faible partie, passera dans les rivières. A moins d'un nouveau déluge, il n'y aura point d'inondation, pas de désastre, parce que le trop plein des eaux ne se déversera que lentement, étant retenu par la perméabilité du terrain sous bois. Tout cela est au bénéfice des terres cultivées, car, sur leur passage, les ondes liquides approvisionnent à droite et à gauche les sources qui deviennent si précieuses au temps des chaleurs de l'été. Les champs, les troupeaux, la navigation, les industries profitent de ce régime.

Prenez, au contraire, un sol dénudé, une pente exposée sans abri au souffle des vents et voyez ce qui arrive à la suite d'un orage. Rien ne retient et ne divise les gouttes d'eau; elles se mêlent, roulent, augmentent de volume les unes par les autres; les flots descendent les plus du terrain, s'accumulent dans les moindres cavités, provoquent des éboulements, ravinent la campagne. En définitive, c'est une véritable masse qui passe en chassant devant elle les meilleures parties des terres engraisées et les précipite dans les rivières.

L'avalanche disparaît, le reste à peine assez d'eau pour résister aux premiers rayons du soleil du lendemain. L'orage a dévasté les sillons. La pluie bienfaisante a passé sans produire aucun bien. Qu'y a-t-il de tombant si, du même coup, les cours d'eau, gonflés outre mesure, ont débordé et exercé sur leurs rives des dommages étendus?

Une pente boisée, a dit un observateur, c'est un toit de chaume qui laisse arriver, petit à petit, à son bord inférieur les multitudes de gouttes tombées des nuages. C'est l'écoulement régulier. Une pente nue, c'est un toit d'ardoise qui sert à rassembler ces gouttes et à les lancer d'un seul jet par-dessus les conduits devenus insuffisants pour les recevoir.

En printemps, les neiges entrent pour beaucoup dans le contingent des cours d'eau. En ce pays, leur coopération devient, d'année en année, plus alarmante. Les vieillards se rappellent les paisibles défilés du temps passé. Nous devons réfléchir aux désastres qui les ont remplacés ces années dernières.

LE COMMERCE DE MANITOBA

La Gazette de Montréal publie une correspondance signée par un commerçant de Winnipeg, qui se plaint vivement du service du fret sur les chemins de fer américains. Depuis l'établissement du tarif protecteur, les négociants importateurs de Manitoba ont commencé à faire leurs commandes à Montréal et à Toronto, au lieu d'acheter comme par le passé à Saint-Paul ou Chicago. Ils font venir les marchandises en transit par les voies américaines et évitent ainsi les droits de douane. Mais ils ont à se plaindre de la lenteur avec laquelle ils sont servis.

Ainsi, le correspondant de la Gazette rapporte que des articles commandés à Montréal en novembre dernier et expédiés aussitôt, en transit, ne sont parvenus à Winnipeg qu'en janvier, tandis que les trains de passagers font le trajet en moins de quatre jours. Les chars qui transportaient ces articles furent retenus pendant tout ce temps sur les lignes américaines. Il s'en suit que beaucoup de marchands de Manitoba ont recommencé à acheter à Saint-Paul, ils ont ainsi les droits à payer, c'est vrai, mais ils sont servis promptement, et y trouvent plus d'avantages.

Le correspondant signale cet état de choses à la chambre de commerce de Montréal, et suggère aux exportateurs de s'organiser pour avoir, au moins une fois par semaine, un train direct de fret, entre la métropole canadienne et la station de Saint-Boniface.

Il serait inutile d'insister sur l'importance pour le commerce montréalais de conserver le marché du Nord-Ouest que la protection lui a ouvert. La chambre de commerce comprend assez ses intérêts sans doute pour s'efforcer de remédier au danger qui résulte du système de transport actuel. Il serait à désirer qu'un service régulier et bien organisé s'établisse au plus tôt entre nos grandes villes et la province de Manitoba. Si on néglige de mettre à profit les moyens que nous fournit présentement le tarif protecteur, le commerce reprendra la direction des Etats-Unis, et il nous sera beaucoup plus difficile de l'en détourner la seconde fois.

L'honorable M. P. Mitchell insiste particulièrement sur cette question, dans une brochure qu'il vient de publier au sujet du Nord-Ouest. Il constate que le commerce de Saint-Paul est en relations continuelles avec la province de Manitoba, mais que ces relations ont beaucoup diminué depuis un an, par suite de l'élevation des droits. De l'aveu même des commerçants américains, la protection leur a enlevé le contrôle du marché de Winnipeg qu'ils monopolisaient presque. Aussi font-ils des efforts désespérés pour reprendre les avantages que leur a fait perdre la politique du nouveau gouvernement conservateur, et ce sentiment de jalousie contre nos commerçants n'est peut-être pas étranger aux entraves que rencontre le commerce de transit entre Montréal et Winnipeg, et que dénonce le correspondant de la Gazette.

ECHOS DU JOUR

La ville de Buffalo a fourni \$20,000 au fonds de secours de M. Parnell.

Le prince de Bismarck, convalescent, est retourné à Berlin, et s'est réuni aux affaires. Le reichstag a été convoqué pour le 18 février.

M. J. E. Boily, jeune notaire de Québec, est nommé agent des terres de la Couronne, en remplacement de M. L. Z. Roussau, démissionnaire.

M. Gimon, député de Chicoutimi, vient d'épouser, à Québec, Mlle Delphine Doucet, nièce de feu le juge Doucet. Nos meilleurs souhaits à notre estimable confrère.

Son Honneur M. le lieutenant-gouverneur Cauchon, de Manitoba, a épousé, hier, à Chicago, mademoiselle Emma Lemouine, fille de M. LeMoine, greffier du Sénat.

Au premier bal qu'elle a donné cette année, la femme du maire de Dublin, portait une robe qui a coûté 125 guinées, et est de fabrication irlandaise.

Du Truth, de Londres: Il est maintenant compris que les élections générales auront lieu au mois de novembre, et que Lord Beaconsfield résignera auparavant.

La prochaine session du parlement anglais promet d'être orageuse. Les libéraux prétendent que le gouvernement sera forcé de résigner. Les ministériels, de leur côté, se moquent des menaces des libéraux.

Les nègres quittent en grand nombre la Louisiane et le Mississippi pour le nord. Environ cent viennent de se diriger vers le Kansas, et plus de neuf cents familles attendent de se cours pour se diriger aussi vers les Etats du nord.

Jusqu'à présent, les étançons qu'on emploie dans les mines, en Angleterre, étaient achetés dans les pays qui baigne la mer Baltique. On s'aperçoit que nos bois canadiens sont admirablement adaptés à cet usage et une commande vient d'être faite à une maison canadienne.

Notre excellent confrère de la Minerve fait erreur en disant que les conservateurs ont perdu le comté de Lanark-Nord, car ce comté appartenait aux libéraux depuis longtemps et était représenté, à la dernière session, par l'un d'eux, le défunt M. Galbraith. Les libéraux n'ont gagné aucun comté, mais en ont perdu trois depuis les élections générales: Charlevoix, Niagara et Hastings-Est. Pourtant, ils étaient déjà assez faibles!

M. l'échevin Rowe, de cette ville, vient d'acheter le matériel du Times de Winnipeg, qu'il va ressusciter. Il doit même partir, dans quelques jours, pour Manitoba, afin d'y continuer la publication de ce journal. M. Rowe est un homme de beaucoup d'énergie et d'esprit d'entreprise, et nous lui souhaitons tout le succès possible.

On dit que l'ancien propriétaire du Times, M. Tuttle, se propose de son côté d'établir un journal du soir. On voit que la ville de Winnipeg n'est pas menacée de manquer de journaux.

Aux Etats-Unis, la chambre des représentants compte 293 membres dont 219 sont avocats. Le nombre des membres de la Chambre des communes du Canada est de 208 et on compte 52 avocats. Dix journalistes canadiens sont députés aux communes; on n'en compte que quatre au Congrès. Nous avons 30 marchands aux Communes; il y en a que 25 au Congrès. Voici comment se représentent divers autres métiers et professions dans ces deux assemblées délibérantes:

Table with 2 columns: CONGRES and COMMUNES. Rows include Agriculteurs, Constructeurs de navires, Médecins, Tailleurs de pierre, Architectes.

La législature d'Ontario se sacrifie, chaque jour, sur l'autel de la Patrie. Depuis son ouverture, elle a siégé comme suit:

Table with 3 columns: Heure de l'ajournement, Durée de la séance, Nombre de jours.

Ainsi, pendant quinze jours, la législature d'Ontario a travaillé vingt-trois heures. Ces vingt-trois heures ont coûté à la province \$22,000, ou \$1,100 l'heure. Et voilà comment les gouvernements d'économie et de retranchement économisent.

Le budget des dépenses pour l'année 1880 a été soumis, hier soir, à la législature à Toronto. En voici le sommaire:

Table with 2 columns: Description of expenses, Amount.

Ce chiffre constitue une augmentation de \$1,557 sur le budget de la dernière année.

Le trésorier doit prononcer aujourd'hui son discours sur le budget.

Nous avons annoncé, il y a quelques mois, que M. Gustave Smith, du département de l'Agriculture, avait été transféré au département des chemins de fer et canaux. Mais nous ignorions qu'à cette même époque, M. Smith avait fait une découverte fort importante pour l'art du dessinateur, en sa qualité de dessinateur, il appartenait à cet artiste de créer, d'inventer un procédé qui rendit les grands services aux coloristes sur

toile. On sait que la plupart de nos départements emploient des dessinateurs de talent, et ceux-ci seront certainement anxieux de connaître ce procédé.

Pour le moment, M. Smith n'a pas cru devoir divulguer son secret: le gouvernement seul pourrait l'acquiescer, et en cela, il ne manquera certainement pas à sa mission, car tous les travaux du gouvernement doivent se distinguer par une exécution irréprochable, et lorsqu'il connaîtra les avantages qu'il peut tirer de ce procédé, avantages que nous espérons apprendre de l'inventeur lui-même, il hésitera pas à les introduire dans ces bureaux d'ingénieurs.

Tout ce que nous connaissons de ce procédé, c'est qu'il peut s'appliquer aux dessins d'ingénieurs, d'architecture et d'arpentage, et que l'application peut facilement s'en faire sur une étendue illimitée, sans faire la toile à calquer. De plus, on nous dit que les couleurs conservent tout leur éclat, et, chose importante, les teintes sont aussi également réparties que dans une impression sur pierre.

Du reste, nous le répétons, nous laissons à M. Smith le droit de nous donner quelques renseignements sur son procédé.

LA SEMAINE FINANCIERE

Il a été exporté d'Ottawa pour les trois mois terminant le 31 décembre 1879, pour une valeur de 375,363; le bois scié y figure pour une somme de \$366,031.

25,000 tonnes de fer, produit de la mine Baldwin, seront expédiés, le prochain, par la voie du canal Rideau, pour être de là transportés par steamers jusqu'à Cleveland.

Les marchés sont moins bien pourvus depuis quelque temps et une hausse dans le prix se fait sentir, causée par l'approche de la session. L'importation totale du Canada en décembre dernier, a été de \$4,092,119, les droits perçus \$761,047. L'exportation pour le même mois a été de \$4,499,385 pour les produits canadiens et de \$600,797 pour les produits étrangers.

L'exportation de produits canadiens en novembre, 1879, a été de \$9,355,033, contre \$7,994,809 en 1878, soit une augmentation de 17 pour cent.

Le nombre de failles, au Canada, pour 1879, a été de 1,902, avec un passif de \$29,347,937.

Les revenus des chemins de fer du Canada, pour l'année 1879, comparés avec ceux de 1878, montrent une augmentation variant de 15 à 20 pour cent. La construction de chemins de fer, au Canada, se poursuit avec activité et est une preuve convaincante du ravivement du commerce. On compte actuellement en Canada, c'est à dire à la date des dernières statistiques officielles, 7678, milles de voie ferrée, soit en construction ou en usage actuel. On considère que c'est considérable pour une population de 4,000,000. Le coût total est de \$360,687,186, reparti comme suit:

Table with 2 columns: Description of capital, Amount.

La dépense pour l'année a été de \$16,100,103 et les revenus \$20,520,078. Ce résultat a été causé par l'augmentation du commerce.

La ville de Collingwood a dépensé, en 1879, la somme de \$50,000 en nouvelles bâtisses.

La somme de \$855,720.80 a été payée à Toronto pour les taxes de 1879 laissant une balance due de \$86,293.65.

\$25,000 de débentures de la ville de Guelph, portant intérêt à 6 pour cent, ont été vendues à 106 pour cent au-dessus du pair.

Etats-Unis.—Les représentants des principales maisons commerciales et industrielles de New-York se sont réunis dernièrement au sujet de l'exposition internationale proposée pour l'année 1883; il a été résolu de demander au parlement sa sanction officielle.

Cincinnati a reçu, en 1879, 11,263,275 minots de grains, le montant le plus considérable depuis l'existence de la ville.

Les importations, en novembre, 1879, ont été de \$50,664,000 contre \$38,254,000 en 1878. Pour les 11 mois se terminant le 1er décembre, 1879, les importations ont été de \$453,966,000, contre \$409,926,000 en 1878; les exportations pour la même période, en 1879, ont été de \$674,919,000 contre \$662,569,000 en 1878.

Europe.—La banque d'Angleterre a augmenté son encas metalique de £280,000 sterling; le taux d'escompte est de 3 pour cent.

Les finances de l'empire allemand sont loin d'être dans un état prospère; l'augmentation proposée de l'armée, en temps de paix, va causer une dépense additionnelle considérable; l'Allemagne veut suivre l'exemple de la France, mais il lui manque du nerf de la guerre, l'argent.

Le gouvernement espagnol veut faire un nouvel emprunt de \$60,000,000.

L'impératrice Eugénie a hérité de £30,000 sterling par la récente mort de sa mère.

Montréal.—Le marché en gros continue à prendre une activité nouvelle, surtout dans les marchands sèches. Le grand nombre de

commis-voyageurs dont il existe près de 2,000 en Canada, commencent à faire des rapports plus satisfaisants; la Ferronnerie continue d'augmenter; Polasse et perlasses—Polasse No 1, \$4.35; No 2, \$3.50; 560 quarts mis en vente depuis le 1er janvier. Par lasse, 167 reçus depuis le 1er janvier, peu de ventes.

Fleur et grain—Blé du printemps, \$1.37 le minot. Une quantité énorme de blé est sur le marché anglais et le marché américain; à Chicago, 8,000,000 de minots; à New York, 11,000,000; depuis dix jours, il y a une baisse de 10 à 15 cents le minot; à Chicago, les pois se vendaient à 80 c; l'orge, 60 c; l'avoine, 31 c. Fleur extra superfine \$6.10; extra du printemps, \$5.90; fine, \$5.10.

Epieries—Sucre; une légère augmentation; thé vert, prix ferme; thé noir, une légère augmentation dans les prix; sirops, une augmentation de 3 cents; raisins de Valence, 7 1/2 à 8 1/2 c.

Cuir—Le cuir à semelle est en grande demande; il s'en exporte une grande quantité. Provisions—Il s'est exporté une grande quantité de beurre, la semaine dernière; on attend avec intérêt le résultat de ces dernières exportations—Fromage, le prix augmente graduellement.

Banques—L'actif total des banques canadiennes, en décembre, 1879, était de \$178,302,684 et le passif \$105,802,821; le capital \$60,351,505; les billets en circulation \$22,252,761.

Les actionnaires de la Banque des Artisans offrent à leurs créanciers 25 cents par piastre, soit un tiers comptant, un tiers dans six mois et un tiers dans douze mois.

La Banque de Montréal a augmenté sa réserve au montant de \$75,000, ce qui a eu l'effet de monter ses actions à \$18.

La Banque des Marchands est cotée à 88; Jacques-Cartier, à 59; British North America, 97; la Banque du peuple, à 57; Moison 76; Ontario, 71; commerce 114; Townships de l'Est, 98; Toronto 122.

Capital souscrit..... \$122,76,083 " preferential..... 69,155,063 " autrement garanti 83,710,939 \$275,042,705

Aide par des gouvernements de différentes provinces..... 85,574,481 \$360,619,186

La ville de Collingwood a dépensé, en 1879, la somme de \$50,000 en nouvelles bâtisses.

La somme de \$855,720.80 a été payée à Toronto pour les taxes de 1879 laissant une balance due de \$86,293.65.

\$25,000 de débentures de la ville de Guelph, portant intérêt à 6 pour cent, ont été vendues à 106 pour cent au-dessus du pair.

Etats-Unis.—Les représentants des principales maisons commerciales et industrielles de New-York se sont réunis dernièrement au sujet de l'exposition internationale proposée pour l'année 1883; il a été résolu de demander au parlement sa sanction officielle.

Cincinnati a reçu, en 1879, 11,263,275 minots de grains, le montant le plus considérable depuis l'existence de la ville.

Les importations, en novembre, 1879, ont été de \$50,664,000 contre \$38,254,000 en 1878. Pour les 11 mois se terminant le 1er décembre, 1879, les importations ont été de \$453,966,000, contre \$409,926,000 en 1878; les exportations pour la même période, en 1879, ont été de \$674,919,000 contre \$662,569,000 en 1878.

Europe.—La banque d'Angleterre a augmenté son encas metalique de £280,000 sterling; le taux d'escompte est de 3 pour cent.

Montréal.—Le marché en gros continue à prendre une activité nouvelle, surtout dans les marchands sèches. Le grand nombre de

LISTE DES PRIX

C. S. Shaw & Cie DES PRESENTS JOUR DE L'AN

Table listing prices for various goods including Services de Déjeuner, Services à Diner, Tasses et Soucoupes, Jolis Services de Chambre, Couches, Lampes de Table, Passage, pour le Diner, de Salon, pour Chambre à Coucher, de Bibliothèque, Chandelliers, Pots à Fleur, Vases de Goutte, Huilières Plaquées en Argent, Epargnes en Crystal, Magnifique Services de Toilette, Urnes de Goutte, Thériers de Goutte, Crachoirs en Maillechêne, Lorne, en Porcelaine, Tasses et Soucoupes, Présentation, Cruches au Claret, Carafes en Verre, Coupe et Gravis, Verre à Vin, Gobelets, Statues en Marbre de Paris, Assortiment complet de Verrerie de Table, Porcelaine Plaquée (nouvelle), Petits Services à Thé pour les enfants, Tasses et Soucoupes pour Moissinettes, Services de Goutte pour Enfants.

C. S. Shaw & Cie

IMPORTATEURS 63 rue Sparks NOUVEAUX ARRIVAGES

Crétonnes de mousse. 3 chaînes orlonnes de dessins nouveaux et riches, 22c, 25c, 29c, viennent d'être ouvertes. STITT & Cie. Toile de table. Nouvelle toile de table, nappes, coton pour draps et oreillers, à des prix extrêmement bas. STITT & Cie.

Coton. Bon coton blanc utile 7c. 8c. 10c. Coton jaune..... 7c. 8c. 9c.

Etoffes à robes. Aux prix de la vente pour écouler le stock, DURANT CE MOIS, il sera fait des réductions importantes afin d'écouler les étoffes à robes d'hiver.

Chaque pièce d'étoffes à robes est RÉDUITE chez Stitt & Cie. Il faut que tout soit vendu durant ce mois.

Manteaux réduits. Tous nos manteaux d'hiver sont réduits pour les écouler durant ce mois.

Modes réduites. Les articles de mode se vendent à moitié prix durant ce mois, chez Stitt & Cie.

Pareurs pour le soir. Soies de toutes les nouvelles nuances pâles pour les soirées. Soies brocades, teintes pâles, chez Stitt & Cie.

Mousseline française. Mousselines françaises, bleu pâle, crème, rouge, etc. Cachemires. Cachemires en teintes pâles pour soirée, Stitt & Cie.

Gants de kid. Gants de kid à 2 à 3 boutons, teinte d'opéra, aussi noirs et blancs. Bas de soie. Bas de soie pâle, aussi noirs, chez STITT ET Cie 53 et 55 Rue Sparks

POUR VOTRE Papier, Articles de Bureau ET D'ECOLE, ANSI QU' Livres d'Histoire, de Prières, etc., etc., DONNEZ VOS COMMANDES A L'enseigne du livre ci-dessus

N. B.—Toujours en mains, toute sorte de jouets d'enfants et autres objets de fantaisie, le tout à très-bas prix.

E. PETIT, Bijoutier et Horloger 25 ans d'expérience dans les meilleures maisons des principales capitales du monde.

M. PETIT désire annoncer qu'il a adjoint à son atelier de bijouterie et d'horlogerie un magasin très complet de cigares, tabac, pipes, etc., etc.,

No. 18, RUE SADEAU, COIN DU PONT DES SAPEAUX. N. B.—M. PETIT profite de cette occasion pour remercier le grand nombre de clients qui ont bien voulu l'honneur de leur patronage et leur soumettre une heureuse année. Ottawa, 11 juillet 1879.—24 déc. 1an.

AUX DAMES

L'inventaire commence samedi prochain, et j'ai une quantité de broderies d'habits et manteaux en peau d'écreuil et imitation d'écreuil que j'offre en vente jusqu'à cette époque à des prix singulièrement bas.

R. J. DEVLIN

Conformément à une requête signée par un grand nombre de personnes, j'ai convoqué une

PROCLAMATION

Assemblée Publique Ce Jeudi soir, 29 Janvier, à 7 heures, à L'HOTEL DE VILLE, Pour prendre en considération la question d'envoyer Des Secours à l'Irlande.

ETAL C.

MARCHÉ BY. J. MARTEL, Propriétaire. Tout en remerciant ses nombreuses pratiques, les invite à venir lui rendre visite. Il a constamment en main un assortiment complet de

VIANDES FRAICHES, SALÉES ET FUMÉES.

J. MARTEL. Ottawa, le 28 janvier. 1879.

CHARCUTERIE FRANCAISE SEULE MAISON A OTTAWA

L'on trouvera toujours un assortiment de Viande préparée de première qualité Et vendue à des prix modérés. Dindes désossées, Volailles rôties, Langues pressées et marinées, Saucisses de Boulogne, Lard salé, etc., etc.

A. COURCELLE, Carré du marché By, Nos. 14 et 16, Ottawa, 24 janvier 1880.



